

—A vos ordres, monsieur le commissaire.  
—Pourquoi, hier au soir, en formulant votre déclaration, n'avez-vous point parlé de l'argent qui se trouvait dans votre voiture?  
Sans se déconcerter, le cocher s'écria :  
—La disparition de mon fiacre m'avait mis la tête à l'envers, et je ne pensais plus au paletot et au portefeuille.  
—Vous êtes sûr d'avoir placé ce portefeuille et ce vêtement dans le coffre?  
—Absolument sûr... A telles enseignes que le vêtement, qui est de gros drap, était plié très serré, de manière à ne pas occuper beaucoup de place...

## X

—Une enquête est indispensable... reprit le commissaire. Quelles sont les observations dont vous me parliez tout à l'heure?...  
—C'est en face du fiacre que je voudrais vous expliquer cela... Autrement je ne viendrais pas à bout de me faire comprendre.  
—Où est votre fiacre?  
—Dans la cour de la préfecture.  
—Très bien... Allez le retrouver et attendez-moi. Je vous rejoindrai dans quelques minutes...  
Pierre Lorient se hâta d'obéir, et le commissaire aux délégations passa chez le chef de la sûreté. Celui-ci était dans son cabinet.  
Il écoutait le rapport verbal de l'inspecteur Théfer au sujet des faux-monnayeurs Dubief et Terremonde dont on avait perdu la trace.  
En peu de mots le commissaire aux délégations expliqua au chef de la sûreté l'objet de sa visite.  
Théfer en entendant parler d'une voiture volée, tressaillit.  
Il pensa sur-le-champ à l'expédition de la nuit précédente.  
Toutes les précautions avaient été prises et bien prises, il n'en doutait pas.  
Cependant il éprouvait une vague inquiétude.  
Le commissaire aux délégations conclut ainsi.  
—Il paraît que le cocher a fait certaines remarques et désire les soumettre à qui de droit... Peut-être sont-elles de nature à nous éclairer... Cet homme attend dans la cour avec son fiacre... Monsieur le chef de la sûreté veut-il m'accompagner?  
Le complice de la Tour-Vaudieu sentit un frisson courir sur son épiderme.  
De quelle voiture parlait le commissaire?  
Quel était ce cocher?  
N'allait-il pas résulter de tout cela pour lui des choses fâcheuses et compromettantes?  
—Je vais avec vous... dit le chef de la sûreté. Votre secrétaire rédigera séance tenante un procès-verbal des déclarations du cocher. Suivez-nous, Théfer... vous pourrez sans doute nous être utile.  
Le policier calme en apparence, mais au fond très préoccupé, s'inclina.  
—Miss Dick Thorn avait cent fois raison... pensa-t-il... Donner ma démission en ce moment aurait été une folie... J'ai besoin de rester ici jusqu'à nouvel ordre pour tout voir et pour tout prévoir.  
Cinq minutes plus tard le chef de la sûreté, le commissaire de police aux délégations, son secrétaire et l'agent rejoignaient Pierre Lorient près du fiacre numéro 13.  
Théfer enveloppa le cocher d'un coup d'œil rapide.  
Il ne le connaissait pas.  
Ensuite il regarda la voiture, et ses suppositions se changèrent en certitude.  
C'était bien le véhicule dont on s'était servi pour enlever Berthe Leroyer.  
Ceci l'inquiéta, mais il conserva tout son calme et se promit de tirer bon parti des choses qu'il allait entendre.  
Pierre Lorient salua respectueusement les nouveaux venus.  
Son regard croisa celui de Théfer. Il se demanda où il avait déjà vu cet homme.  
—C'est probablement une *Mouche*... se répondit-il Je l'ai rencontré à la préfecture...  
Le chef de la sûreté fit répéter à Lorient la déclaration faite par lui précédemment.  
Le secrétaire prenait des notes sur un agenda.  
La réflexion rassurait Théfer.  
Peu lui importait, en somme, que ce fût le fiacre volé.

Dubief et Terremonde étaient loin, et la voiture ne parlerait pas.  
—Les voleurs pouvaient-ils savoir ou supposer que vous aviez un billet de banque dans votre portefeuille? demanda le chef de la police à Lorient.  
—Impossible, monsieur. Personne ne s'en doutait... C'est par hasard que ces gredins ont eu l'idée de fouiller le coffre...  
—A quoi pensez-vous que votre voiture ait servi?  
—A rien de bon ; j'en mettrais ma main au feu, à un enlèvement peut-être...  
Théfer, malgré son empire sur lui-même, tressaillit.  
—Un enlèvement? répéta le chef de sûreté ; Vous croyez ?  
—Mon Dieu, monsieur, je suppose cela comme je supposerais autre chose ; mais il est bien certain qu'à cette heure là, et par le temps qu'il faisait, on n'a pas pris ma voiture pour aller au bois de Boulogne.  
—Le fiacre, enlevé rue de l'Ouest, a été retrouvé quai de la Rápée ?  
—Oui, monsieur, et on l'avait conduit dans des chemins défoncés et glaiseux... Regardez les roues de la voiture, la caisse et les sabots du cheval... Il y a de la terre glaise sur les marchepieds... il y en a sur le paillasson et jusque sur les coussins.  
Le policier devint pâle.  
—Une boue de cette nature, reprit le chef de la sûreté, ne se trouve guère qu'à Montmartre, à Belleville, du côté des Buttes-Chaumont, et dans les terrains vagues derrière le Père-Lachaise.  
Lorient, faisant son profit des observations de René Moulin, répondit :  
—Il y a aussi pas mal de terre glaise dans les environs de Paris, du côté de Montreuil et des carrières de Bagnolet...  
Théfer regarda le cocher avec une sorte d'effarement.  
Que savait donc cet homme, et pourquoi parlait-il de Bagnolet ?  
—Vous êtes observateur, brave homme fit le chef de la sûreté en souriant ; vous pourriez être un agent précieux !  
—Il est de fait que j'ai l'œil américain, car j'ai encore remarqué autre chose.  
—Quoi donc ?  
—Ceux qui m'ont emprunté mon berlingot et mon poulet d'Inde sans me prévenir avaient préméditer le coup. Ils ne pensaient pas plus à ma voiture qu'à une autre, mais il leur en fallait une, et leurs précautions étaient prises d'avance pour qu'on ne pût la reconnaître.  
—Sur quoi se base votre affirmation ? Expliquez-vous...  
—Examinez les numéros, monsieur, s'il vous plaît... On avait collé des bandes de papier pour les cacher... Les traces de la colle y sont encore...  
Si un regard pouvait tuer un homme, l'éclair qui jaillit des prunelles de Théfer aurait foudroyé Pierre Lorient.  
Le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations constatèrent immédiatement *de visu* que le cocher ne se trompait point.  
—La préméditation me semble établie, dit le commissaire, et les précautions prises par les voleurs ouvrent un champs large aux conjectures... Il faudra savoir à quoi la voiture devait servir...  
—A mener une femme quelque part, de gré ou de force... fit carrément Lorient.  
Théfer, de pâle qu'il était, devint livide.  
—Une femme! répéta le chef de la sûreté.  
—Oui, monsieur...  
—Vous le supposez ?...  
—Je ne le suppose pas... j'en suis sûr, j'en ai la preuve... et cette preuve, la voici...  
Le cocher ouvrit son porte-monnaie, exhiba l'objet trouvé par René Moulin, et le présenta triomphalement à son interlocuteur.  
—Un bouton... dit ce dernier.  
—Un bouton de bottine... un bouton de soie... Il était sur le paillasson de la voiture et, après avoir relayé, je n'avais conduit personne avant de m'arrêter rue de l'Ouest, pour diner.  
—Alors il est certain qu'une femme est montée dans votre fiacre... Mais était-elle victime au complice? Nous le découvrirons...  
—Dieu le veuille, monsieur !...  
—Avez-vous autre chose à nous apprendre ?  
—Pas pour l'instant...

—Nous connaissons votre nom et votre adresse vous pouvez vous retirer... Soyez certain qu'on s'occupera très activement de cette affaire...  
—Ai-je de l'argent à déposer, s'il vous plaît, monsieur ?  
—Non... Il y a lieu de suivre... il est donc inutile de vous porter partie civile...  
—Merci, monsieur !  
Pierre Lorient remonta sur son siège et fouetta Milord qui partit clopin-cloquant.  
—Théfer, dit le chef de la sûreté, vous êtes au courant des détails de cette mystérieuse affaire...  
—Oui monsieur...  
—Eh bien, c'est vous que je vais charger de l'enquête, et je vous recommande de marcher bon train... Il y a dans les circonstances du vol de ce fiacre quelque chose de bizarre qui pique vivement ma curiosité et que j'ai hâte d'éclaircir.  
Le sang revint aux joues du policier. Un sourire écarta ses lèvres.  
—Je ferai de mon mieux, répondit-il.  
—Connaissant votre zèle et votre intelligence, je suis tranquille... Mettez-vous à l'œuvre sur le champs.  
Il était près de midi lorsque Pierre Lorient retourna chez Etienne pour lui raconter ce qui venait de se passer à la préfecture.  
Le jeune médecin l'écouta, la tête basse et, ne voulant pas attendre inactif le résultat des démarches de la police, se dirigea vers Vincennes afin de commencer lui-même des recherches.  
En rentrant chez lui, le soir, harassé de fatigue, il trouva René Moulin qui l'attendait.  
Le premier regard qu'ils échangèrent leur apprit que ni l'un ni l'autre n'avaient rien trouvé...  
\* \* \*

Retournons en arrière de vingt-quatre heures.  
Regagnons le plateau de la Capsulerie au moment où Berthe Leroyer venait de tomber, en poussant un cri déchirant, dans l'abîme ouvert sous ses pas.  
On avait vu de loin les lueurs grandissantes de l'incendie, et nous savons déjà que le tocsin sonnait au clocher de Bagnolet.  
Or le tocsin avait réveillé les dormeurs et mis la puce à l'oreille des braves pompiers qui se dirigeaient au pas gymnastique vers le théâtre du sinistre.  
De tous côtés, sur les chemins abruptes suspendus aux flancs de la colline, et sur le plateau lui-même, on voyait, à la lueur rouge des torches de résine, courir des hommes, des femmes et des enfants.  
Les employés de la Capsulerie s'empressaient aussi d'accourir ; mais nos lecteurs n'ignorent pas que tout secours devait être inutile.  
Avant qu'on ait pu lancer un seul jet d'eau sur la maison de M. Servan, elle s'effondrait avec un bruit formidable au milieu des gerbes de flamme et des tourbillons de fumée.  
On s'occupait de noyer les décombres, besogne absolument superflue, attendu l'isolement de la propriété.  
Dans les groupes qui s'étaient formés autour des ruines on se demandait qui pouvait avoir mis le feu.  
On croyait la maison sans locataire ; on parlait de maraudeurs, de pillards nocturnes qui, venus pour voler, avaient allumé l'incendie par accident ou pour commettre un acte de sauvagerie.  
Au milieu d'un autre groupe, composé d'une vingtaine de personnes, pérorait M. Servan, le propriétaire.  
Il racontait que la veille il avait loué à un Parisien, qui l'avait payé d'avance et se proposait d'installer dans la maison un laboratoire de chimie.  
La catastrophe résultait sans doute d'une expérience de ce Parisien, qui probablement avait péri victime de son imprudence ou de sa maladresse.  
M. Servan prenait, du reste, son parti le mieux du monde de la destruction d'un immeuble mal situé, coûteux à entretenir et difficile à louer.  
Une solide compagnie d'assurances payerait le sinistre, et certes il ne ferait point rebâtir dans un pareil endroit.  
Le commissaire de police de Bagnolet questionna M. Servan et rédigea un rapport duquel résultait que l'incendie de la villa devait être at-